

# patrimoine.



- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

## [Billetterie](#)

- [\*Recherche\*](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Lieux](#)
4. [Kervénanec - Le Ter - Lanveur](#)
5. [Quéhellio : rues](#)
6. Delescluze (rue Charles)

## Delescluze (rue Charles)

---



# RUE CHARLES DELESCLUZE

Rue Charles Delescluze

Située dans le quartier de Quéhelli, la rue Charles Delescluze relie la rue de Kervénanec à la rue Georges Le Sant.

Charles Delescluze est né à Dreux le 20 octobre 1809 et décède à Paris le 25 mai 1871. Journaliste, homme politique, républicain classé à l'extrême gauche, il est déporté à Cayenne de 1853 à 1859. Il est élu maire du XIX<sup>e</sup> arrondissement de Paris le 5 novembre 1870 mais il démissionne le 6 janvier 1871 en appelant à l'insurrection. Le 8 février 1871, un vote massif l'amène à l'Assemblée Nationale. Le 26 mars, élu au Conseil de Paris par les habitants des XI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> arrondissements, il démissionne de son poste de député. Le 24 mai, avec l'entrée dans Paris des Versaillais, il appelle le peuple à combattre. Il est tué le lendemain sur les barricades de Paris alors qu'il dirige la lutte contre l'armée régulière lors de la Commune de Paris. Les Versaillais, ne voulant que sa tombe devienne un lieu de commémoration, jettent secrètement son corps dans la fosse commune du cimetière de Montmartre. Bien que sa mort est reconnue par le Conseil de guerre, il est considéré en fuite et condamné à mort par contumace en 1874. Gambetta dit alors à ce sujet : *Voilà donc un homme qui même mort fait encore peur !*

Voie classée dans le domaine public le 26 novembre 1980.

Appellation donnée par [délibération du conseil municipal du 12 novembre 1971](#).



## **Horaires d'ouverture**

### **Hôtel Gabriel**

**Fermeture de l'Hôtel Gabriel pour travaux.**

**Les jardins de l'Hôtel Gabriel restent ouverts.**

**La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,  
du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.  
02 97 02 23 29 - [archives@lorient.bzh](mailto:archives@lorient.bzh)**

**[Contacter le Patrimoine](#)**

**[Contacter les Archives municipales](#)**

### **Kiosque**



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)
  
- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)